



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dépôt : N. Laurent Mosar
08.12.2016

MOTION 12

La Chambre des Députés,

Considérant que l'accès à un « internet rapide » est une condition *sine qua non* pour le développement des entreprises et par conséquent pour le développement économique du pays,

Que le gouvernement précédent s'était donné une stratégie nationale pour les réseaux à ultra-haut débit,

Que suivant le bilan intermédiaire présenté en 2015 par le gouvernement actuel les objectifs de cette politique ont dans une large mesure été atteints,

Qu'en termes de déploiement des raccordements physiques de la fibre optique, des différences notables par région et commune peuvent cependant être constatées,

Vu que, dans un souci de décentralisation intelligente et bien comprise des activités économiques et dans l'optique également d'un développement régional équilibré du pays, toutes les entreprises doivent être mises sur un pied d'égalité,

Qu'il est dès lors essentiel de faire bénéficier les entreprises et exploitations à travers tout le pays d'une connexion internet ultra-haut débit,

Qu'il est à cet égard difficilement concevable que 80% de couverture du territoire national soit atteint en 2023,

Invite le Gouvernement,

à présenter dans les meilleurs délais un plan d'action pour donner accès à des connexions ultra-haut débit dans toutes les régions du pays

L. MOSAR

O. Nodert

G. S. Koenig